

Ecrit par le 6 avril 2026

Points d'apport volontaire : la Cove 'muscle' son parc de véhicules d'entretien



La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) vient de se doter d'un véhicule spécialement conçu pour l'entretien des Points d'apport volontaire (PAV) situé sur son territoire.

L'engin, qui représente un investissement de 95 430€ HT, a été aménagé par l'entreprise BMV (Bro Méridionale de voirie) située dans la zone de Fontcouverte à Avignon afin de répondre aux besoins spécifiques des équipes 'gestion des déchets de la Cove'. Ce camion plateau dispose notamment d'une cuve pour stocker l'eau, d'une lance haute pression et d'une remorque pour évacuer les encombrants. Le réservoir de 500 litres offre la possibilité de chauffer l'eau et de rajouter un peu de détergent, pour un nettoyage en profondeur, tout particulièrement l'été. Cet équipement permet de nettoyer les alentours des PAV et les trappes de chaque PAV, afin que les habitants puissent déposer leurs déchets sur des surfaces propres.

Conserver les points d'apport volontaire propres pour éviter les dépôts sauvages

Ecrit par le 6 avril 2026

« Face aux préoccupations des habitantes et habitants concernant la présence persistante d'ordures et d'encombrants aux abords des points d'apport volontaire, résultant d'incivilités, la Cove a décidé d'agir en se dotant de véhicules et équipes dédiés qui œuvrent toute la semaine à la propreté des colonnes dans toutes les communes de la Cove, explique l'agglomération. Pour notre territoire, la gestion des déchets représente un enjeu majeur en matière de propreté, de salubrité publique et de développement durable. »

Dans le cadre du déploiement des points d'apport volontaire sur la plupart des communes de la Cove mené en 2024, l'agglomération s'est engagée en effet à accorder un soin particulier à la propreté des sites dédiés aux colonnes de tri (ordures ménagères, verre, emballage, carton).

L'objectif est donc de conserver les PAV propres pour éviter les dépôts sauvages, de sensibiliser au bon usage des points d'apport volontaire et d'inciter les usagers à les maintenir propres.

Un nettoyage au moins une fois par semaine

L'équipe de nettoyage passe au moins une fois par semaine dans chaque PAV, et davantage si une demande est exprimée. Elle collecte également les déchets et encombrants au sol, grâce à un haillon robuste et d'une capacité de charge allant jusqu'à 500kg. Une équipe de 2 personnes est affectée à ce véhicule du lundi au vendredi, de 5h à 12h.

Pour parfaire l'exercice de cette mission, la Cove a aussi créé un second équipage qui prendra ses fonctions mi-février. Il utilisera un véhicule similaire, actuellement dans le parc de véhicules de la collectivité.

Ecrit par le 6 avril 2026



Chaque point de collecte est nettoyé au moins une fois par semaine. Crédit : Cove/DR